

## **La réinsertion sociale au féminin, étude du point de vue des femmes judiciairisées quant aux retombées des programmes du Centre Femmes aux 3A.**

Suite à plusieurs commissions d'enquête, rapports officiels et publication présentant les traitements inégalitaires et discriminatoires vécues par les femmes judiciairisées, le système correctionnel s'est vu plus enclin à considérer les besoins spécifiques de celles-ci, notamment en élaborant des programmes orientés vers leur retour en collectivité. Cependant, les retombées concrètes de cette lutte sont décevantes, encore aujourd'hui, où peu d'études se penchent sur le contenu et la portée des interventions ou des programmes de réinsertion sociale dans le quotidien de ces femmes. Ces lacunes font obstacle aux femmes marginalisées par la délinquance puisque ce phénomène les éloigne d'un encadrement et d'un soutien adaptés à leurs besoins. Offrir la parole aux femmes en leur demandant de nous parler de leurs trajectoires permet d'avoir un regard sur soi, d'échapper quelque peu à la tyrannie du quotidien et de faire reculer le sentiment d'invisibilité sociale.

### **Retombées pratiques**

D'une part, ce projet est perçu comme une mise à niveau des connaissances quant aux problématiques vécues par les femmes qui fréquentent l'organisme ainsi qu'aux démarches de réinsertion sociale associées à la délinquance féminine. Pour ce faire, ce projet s'intéresse aux perceptions qu'entretiennent les femmes marginalisées à l'égard de leurs trajectoires de vie pour ainsi, être en mesure de mieux comprendre leurs besoins et les interventions qu'elles nécessitent. Ainsi, la recherche incite le CF3A à mieux connaître les retombées de leurs programmes, déterminer si leur mission est remplie de la bonne façon, mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes afin d'optimiser et innover les pratiques en intervention.

D'autres part, ce projet détient une visée transformatrice misant sur l'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées, dans ce cas-ci les femmes marginalisées par le système pénal. Les femmes issues de ce groupe se trouvent au centre de multiples systèmes d'oppression, dont ceux associés à leur genre (femme) et à leur statut social (judiciairisée). L'approche intersectionnelle utilisée dans cette recherche tente d'expliquer que ces diverses caractéristiques se veulent des éléments pouvant être à même d'expliquer le cumul des barrières en matière de réinsertion sociale auxquelles sont confrontées ces femmes.